

PAROLES DE

**SAMUEL CESTOR,**

EXPLOITANT AGRICOLE AU CARBET

CULTURES MARAÎCHÈRES & VIVRIÈRES

ARBORICULTURE FRUITIÈRE - ELEVAGE

**AGRICULTURE DE MARTINIQUE :**

Identification des animaux

& Tracabilité





« L'identification des animaux doit rassurer le consommateur sur l'origine du produit mis à sa disposition. Les éleveurs agissent en conscience. Aucun éleveur n'a intérêt à ce que sa production et son exploitation soient pointées du doigt. »

## SAMUEL CESTOR S'EXPRIME SUR...

### L'IDENTIFICATION DES ANIMAUX ET LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS

« J'ai repris l'exploitation de mes parents maintenant retraités. L'exploitation comporte aujourd'hui deux filières que j'ai fait évoluer. En polyculture, j'ai conservé les cultures maraîchères et vivrières et ai ajouté un peu d'arboriculture fruitière. Pour la

partie élevage, j'ai diversifié aussi en développant en plus des bovins, un élevage ovins caprins. **En ce qui concerne l'élevage, l'identification a un rôle majeur car elle permet de suivre l'animal à la trace.**

Pour identifier les animaux, tout d'abord, nous faisons une demande au Service d'identification de la Chambre d'Agriculture qui nous attribue un numéro de cheptel en fonction de la spéculation que nous faisons. Après cela, nous déclarons le nombre de bêtes présentes sur l'exploitation et obtenons un numéro d'identification pour chaque animal. Le service passe commande de boucles et quelques semaines après nous posons ces boucles sur les animaux. **Ces boucles qui les accompagnent pour la durée de leur vie permettent, grâce au numéro inscrit, d'assurer la traçabilité des viandes commercialisées.**

Il est donc aujourd'hui facile de savoir précisément d'où provient le produit.







**L'identification permet aussi d'avoir des informations sur la vie de l'animal.** Le registre d'élevage qui doit être tenu à jour par l'éleveur est aussi une obligation. Dessus sont noté toutes les caractéristiques des informations comme l'alimentation, les soins, les dates de vente ou d'abattage, etc... »

## SUR LES VALEURS ET RESPONSABILITÉS QU'IL PORTE

« En tant qu'agriculteur, je dirai tout d'abord que je suis fier d'être agriculteur, fier de ce que je fais pour la population, fier de ce que je fais pour la terre et pour demain avec les mesures agro-environnementales.

En tant que « fournisseur officiel » de viande fraîche, ma **responsabilité est engagée vis-à-vis des consommateurs. J'ai le devoir de fournir des produits sains et de qualité. J'ai du respect pour le consommateur, pour ses goûts, ses besoins et aussi pour sa santé.**

Je pense aussi que l'animal doit être respecté en tant qu'être vivant. Et cela joue sur la qualité de la viande. Mes bovins, ovins et caprins sont libres sur l'exploitation et reçoivent beaucoup d'attention de ma part. »

## SUR CE QU'IL AIMERAIT DIRE AUX CONSOMMATEURS

« L'identification est une obligation pour les éleveurs. Je dis aux consommateurs qu'au-delà de l'obligation légale, il est important pour nous éleveurs, d'assurer leur sécurité alimentaire. **L'identification des animaux doit rassurer le consommateur**

**sur l'origine du produit mis à sa disposition. Les éleveurs agissent en conscience. Aucun éleveur n'a intérêt à ce que sa production et son exploitation soient pointées du doigt.** Nous travaillons pour satisfaire le client.

Je profite pour remercier ceux qui consomment local et qui savent reconnaître le bon goût des produits du terroir. Je leur fais confiance et je pense qu'ils seront de plus en plus nombreux dans un proche avenir. Je remercie aussi les bouchers, restaurateurs, traiteurs ; tous ceux qui valorisent la viande locale. » ■



CONTACT :  
0696 283 014

Interview & Rédaction portrait : Miguëlle HILAIRE  
Photos : GREENFWI et CHAMBRE D'AGRICULTURE (Samuel DEROTUS) - Mise en scène : MH





Greenfwj ©